**Atelier Terrain AFA**

Les CIVE : itinéraires techniques et impacts agronomiques

Témoignages et Retours d’expérience

**Bulletin d'inscription**

*Clôture des inscriptions : Vendredi 11 mai 2018 inclus*

|  |  |
| --- | --- |
| **Date :** | Le 17 mai 2018 de 9h30 à 16h30 |
| **Durée :** | 1 jour (6 heures au total) |
| **Lieu :****Coût :** | A Thouars (79) – Centre Prométhée 21 avenue Victor Hugo25 € TTC repas compris \* |
|  |  |

**Participant**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | …………………………………………Prénom : ……………………………............. |
| Fonction : | ………………………………………………………………………………………… |
| Tél : | ………………………Fax :……………………E-Mail : ……………………………… |

**Organisme**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : | ……………………………………………………………………………………… |
| Adresse : | ……………………………………………………………………………………… |
|  | CP……………………………………Ville………………………………………… |

**Fait à …………………., le ……………………**

Signature du responsable Cachet de l'organisme

\*Chèque à libeller à SAS ABBT, 4 bd Alfred de Vigny 79100 Thouars

**Publics :**

* Agriculteurs, conseillers, animateurs, techniciens, formateurs en agriculture, chercheurs
* Nombre de places limité : 60 places maximum, par ordre d’arrivée.

**Conditions financières :**

* Inscription préalable obligatoire
* Coût de la formation : 25 €TTC (comprenant repas du midi et impression de documents)
* Frais de déplacement et d’hébergment à la charge du participant

**Modalités de paiement :**

* Le coût de la journée de formation est de 25 €TTC (repas compris).
* Le paiement se fera **exclusivement** par chèque, à l’ordre de la SAS ABBT, à adresser au 4 bd Alfred de Vigny 79100 Thouars, auquel sera joint l’inscription au format papier.
* L’inscription ne sera définitive qu’à reception du paiement.

**Intervenants (évolution possible) :**

* Grégory VRIGNAUD – AILE
* Agriculteurs impliqués dans le projet TIPER
* Bénédicte Prétot Lagaise - Chambre d’Agriculture du Maine et Loire
* Intervenant de la Communauté de communes du THOUARSAIS

**Renseignements & inscriptions :**

Carine DUMAS LARFEIL

CFPPA de la Dordogne – Avenue Churchill – BP 38 – 24 660 Coulouniex Chamiers

Tél : 05 53 02 61 30 / Fax : 05 53 02 61 31 / E-mail : carine.dumas-larfeil@educagri.fr

**PROGRAMME**

Contexte

D’une durée de 3 ans, **« Methalae : Comment la méthanisation peut être un levier de l’agro écologie »** est un programme CASDAR multi-partenarial (Trame, Aile, CA 49, CER France, Methaneo et Lycée de Périgueux) et coordonné par Solagro.

Ce programme a pour objectif d’apporter un regard, issu d’une démarche scientifique, sur les impacts de la méthanisation, au sein des exploitations agricoles et sur les territoires, à la fois sur les plans techniques, environnementaux, économiques et sociétaux. Il s’agit notamment d’expliquer les adaptations apportées à leurs systèmes, par les agriculteurs, engagés dans des projets individuels ou collectifs, et de comprendre en quoi la méthanisation peut également amener les agriculteurs à s’insérer dans une démarche agro-écologique, incluant sa dimension sociale. En effet, le potentiel de développement de la méthanisation rurale ne pourra se concrétiser que s’il est démontré que ses impacts environnementaux et sociétaux sont positifs.

Ce programme a permis d’étudier les pratiques agricoles de 46 exploitations agricoles françaises, engagées pour moitié dans un projet de méthanisation individuel et pour l’autre dans une unité collective. Ces exploitations ont été enquêtées sur 3 campagnes agricoles : une avant la mise en service de l’unité de méthanisation, les deux autres après la mise en service de l’unité.

Thème et Problématique de l’atelier

Les CIVE, cultures intermédiaires à vocation énergétique, sont des cultures mises en place entre deux cultures principales (c’est à dire destinées à l’alimentation humaine ou animale), au même titre que les CIPAN (cultures intermédiaires pièges à nitrates), mais dont l’objectif est de produire une grande quantité de biomasse, en vue d’une valorisation énergétique.

Les CIVE sont souvent mises en place pour sécuriser l’approvisionnement d’un méthaniseur ; mais sont-elles contraignantes pour le système de l’exploitation ou bien permettent-elles de la souplesse et de l’intérêt pour l’exploitant ?

Quel est leur impact sur la structure et sur la vie du sol ? Sur leur teneur en matière organique ? Entrent-elles en concurrence avec la culture suivante ? Quels changements impactent leur mise en œuvre : allongement des rotations, date d’implantation, itinéraire technique, biodiversité…

Cet atelier terrain tentera d’apporter des éléments de réponses au travers des résultats du programme METHALAE, mais également grâce aux témoignages des agriculteurs de TIPER Méthanisation

Programme

9h30 : Accueil des participants

10h00 – 13h00 : Partie en salle

 Synthèse des pratiques des CIVE dans le cadre du programme Methalae : dans quel contexte les CIVE sont-elles mises en place ? Quelles espèces ? Pourquoi certains agriculteurs ont-ils arrêté ?

 Apport des retours d’expérience CIVE par les agriculteurs de l’ABBT sur le projet TIPER dans un contexte pédoclimatique séchant

 Témoignage de la collectivité quant à l’intérêt des CIVE vis à vis d’une approche territoire/environnement/GES

Repas : Repas organisé par les agriculteurs-méthaniseur de Thouars, à partir des productions locales

14h30 – 16h30 : Partie terrain – en 3 sous-groupes qui se dérouleront en parallèle

Atelier 1 : Mise en place d’une CIVE – description de l’itinéraire technique, les aléas et contrainte rencontrés – discussion en bout de champ avec un couvert en place - discussion autour d’une fosse pédologique sur parcelle avec ou sans méteil.

 Atelier 2 : La récolte d’une CIVE : quel matériel ? Quels aléas ? – discussion en bout de champs sur une parcelle en cours de récolte

Atelier 3 : Quelles cultures semées après la CIVE ? Exemple du sorgho : itinéraires techniques et valorisation